

A Toulouse, le 29 Avril 2014

LICENCIEMENTS ABUSIFS RUPTURES CONVENTIONNELLES

HALTE au PLAN SOCIAL DEGUISE !

Nous assistons depuis avril 2014 à un phénomène sans précédent dans le groupe LATECOERE.

PROCEDURES DISCIPLINAIRES DE LICENCIEMENTS

Plusieurs salariés ont été convoqués dans le cadre de licenciements secs.

La Direction s'appuie sur des faits qui remontent jusqu'en 2010, pour justifier de licenciements pour « cause réelle et sérieuse ».

Insuffisance professionnelle, manque de motivation, écarts de comportements, ... sont mis en avant pour justifier de la démarche.

Peu importe que les faits soient anciens, peu importe que le comportement actuel soit exemplaire, peu importe les explications du salarié, peu importe l'appui de leur hiérarchie directe, les procédures lancées sont maintenues !

La rumeur circule que d'autres dossiers sont en cours d'instruction...

La menace plane sur chacun de nous : A qui le tour ?

RUPTURES CONVENTIONNELLES

En parallèle aux licenciements, certains salariés ont été convoqués par la Direction afin de conclure des ruptures conventionnelles de leur contrat.

Cette procédure, qui ne nécessite aucune justification réelle, conclue de « gré à gré » entre le salarié et la société, permet à la Direction de **diminuer ses effectifs** sans procédure trop lourde.

Position FO LATECOERE

Dans un climat social déjà dégradé, ces mesures, injustes et arbitraires sont contre productives et en totale contradiction avec la volonté du Directoire d'obtenir l'adhésion et la mobilisation de tous.

Le syndicat dénonce ce procédé, assure son soutien aux salariés, et met à leur disposition les conseillers Prud'hommes FO METAUX.

Nous ne pouvons pas laisser la Direction installer un climat de méfiance et d'insécurité dans tout le groupe sans réagir.

Messieurs de la Direction, nous vous demandons de reconsidérer votre décision dans un esprit de justice et d'équité.